

LE FANTASQUE.

que son Excellence notre gouverneur général a déjà donné son aise pour la part du Canada à cette utile innovation. Il a ordonné que la collection des lois du Canada soit mise à la disposition de Mr. le zélé philanthrope. Cela est fort bien ; mais je crains fort que pour l'honneur de l'administration notre adroit exploitateur n'ait pas manqué d'en soustraire les minutes des séances du conseil spécial et les ordonnances que ce corps cornichon a passées. Ce serait dommage, car ces farceurs de Parisiens, gens qui aiment fort à rire comme l'on sait, eussent trouvé d'amples sujets à s'épanouir la rate à la lecture des œuvres bouffonnes de l'aréopage spécial. Les français ont les petits écrits des Voltaire, des Racine, des Rousseau, des Bossuet, des Fénelon, des Chateaubriand, des Béranger etc. etc. etc. ; ils peuvent chanter, rire, pleurer s'instruire ; ils ont l'esprit, l'éloquence, l'imagination, enfin ils auront de tout quand on leur aura donné les productions de nos conseillers ; il ne leur manquait absolument qu'un chef-d'œuvre dans le genre amphigourique, amphibologique, charabias, ratapias et galimatias ; désormais ils pourront faire envie tant au monde civilisé qu'à la sauvagerie. J'espère qu'ils nous enverront en échange les tribulations du père Sournois, le catéchisme poissard ou la plainte de Judas-Iscariote-Talleyrand. Il me semble à moi qu'au lieu d'envoyer en France les œuvres du Conseil Spécial on aurait dû plutôt expédier le conseil lui-même ; on n'aurait pas manqué de nous faire parvenir en échange deux beaux ânes des Pyrénées ; nous y aurions beaucoup gagné, vu que cette espèce ci est excessivement plus travaillante que l'autre et coûte beaucoup moins à nourrir.

Les gens de Montréal nous paraissent fort embarrassés sur les objets à présenter à la France afin d'en obtenir les équivalents. Eh ! mon Dieu, nous ne manquons cependant point de curiosités naturelles, surnaturelles et dénaturées, plongeantes, rampantes, volantes, retrolocomouvantes, embêtantes, étonnantes, embarrassantes et repoussantes. Par exemple ne pourrait-on pas envoyer :

Une copie des procédés de la cour martiale.—Nous obtiendrions en échange les Jugements de la Sainte Inquisition.

La correspondance du Procureur Général avec les divers gouverneurs.—Nous aurions pour cela les pensées intimes de monsieur de Robespierre.

Pour le bill d'Union.—On nous transmettrait les lois et règlements adoptés par messieurs Cartuche, Mandrin et leurs associés, ou bien l'histoire de la traite des nègres.

Pour la loi de la Police.—On nous ferait présent de la méthode suivie aux bagnes de Toulon et de Brest.

Pour Mr. C. S. Rodier.—On nous présenterait une grenouille qui se compare à un bœuf, avec un exemplaire du Bourgeois Gentilhomme.

Pour nos deux corporations.—On nous transmettrait la collection des singes du jardin des Plantes.

Pour le conseil exécutif.—On nous transmettrait un assortiment d'écrevisses et de perroquets.

Pour James Stuart.—On nous transmettrait un tigre, un chameau et une vipère qu'on a réchauffée.

Pour l'hon. De Bartzch.—On nous transmettrait un caméléon.

Pour l'hon. De Bleury.—On nous transmettrait un rat musqué paré des plumes du Paon.

Pour le correcteur d'épreuves du *Vrai Canadien*.—On nous transmettrait une petite girafe.